REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil Municipal de la Commune de Vénissieux

==========

SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2009

N° 5 Objet de la délibération : 23ème journée mondiale du refus de la misère
Position de la Ville.

Date de la convocation : 15/09/2009
Compte rendu affiché le : 22/09/2009

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45
Nombre de conseillers municipaux présents: 37

Président : Mme Michèle PICARD

Secrétaire Chaïneze KABOUYA

Elu(e)s :

Présent(e)s : Mme Michèle PICARD, Mme Yolande PEYTAVIN, M. Henri THIVILLIER, Mme Evelyne EBERSVILLER, M. Lahceme TOUATI, M. Christian FALCONNET, M. Bayrem BRAIKI, Mme Andrée LOSCOS, M. Thierry VIGNAUD, Mme Edith CHAGNARD-PEILLARD, M. Pierre-Alain MILLET, Mademoiselle Chaïneze KABOUYA, M. Eléazar BAFOUNTA, M. Lotfi BEN KHELIFA, Mme Véronique FORESTIER, M. Jean-Marc THEVENON, Mme Annie BROUET, Mme Paula ALCARAZ, Mme Michèle BAICCHI, Mme Evelyne BEROUD, Mme Eliette ORENES, M. Hamza MOREL, M. Jean-Maurice GAUTIN, M. Abdelak FADLY, Mme Véronique CALLUT, Mme Samia LEDESERT, Mme Marie-Christine SEEMANN, Mme Saliha PRUDHOMME-LATOUR, M. Jeff ARIAGNO, M. Idir BOUMERTIT, Mme Yvonne LYON, M. Djilannie BENMABROUK, M. Christophe GIRARD, Mme Danica LJUSTINA, Mme Saliha MERTANI, M. Maurice IACOVELLA, Mme Geneviève SOUDAN

Excusé(e)s :

Dépôt de pouvoir : Mme Danièle GICQUEL a donné pouvoir à Mademoiselle Chaïneze KABOUYA, M. André GERIN a donné pouvoir à Mme Yolande PEYTAVIN, M. Bernard RIVALTA a donné pouvoir à M. Lahceme TOUATI, M. Francis RAMBEAU a donné pouvoir à M. Jean-Maurice GAUTIN, Mme Amina AHAMADA MADI a donné pouvoir à Mme Evelyne BEROUD, M. Mokrane KESSI a donné pouvoir à Mme Véronique FORESTIER, Mme Justine MUSEMBA a donné pouvoir à Mme Yvonne LYON, M. Yvan BENEDETTI a donné pouvoir à Mme Danica LJUSTINA

N° 5 - 23ème journée mondiale du refus de la misère
Position de la Ville.

RAPPORT DE MADAME LE MAIRE

Le 17 octobre 2009, aura lieu la 23ème journée mondiale du refus de la misère, reconnue par les Nations Unies comme la journée internationale pour l'élimination de la pauvreté.

Le mouvement ATD Quart Monde à l'origine de cette journée, sollicite l'expression de la solidarité des villes. Dans le cas d'une délibération du Conseil Municipal, il s'engage à le faire savoir sur le site international www.17oct.org cogéré par ATD Quart Monde et les Nations Unies.

Le 17 octobre, est une journée qui appartient aux plus pauvres et durant laquelle ils se sentent pris en considération. Elle est l'occasion pour tous les citoyens d'entendre le message de ceux qui vivent la misère, et surtout de reconnaître la valeur des personnes qui ont dû lutter, parents, jeunes, enfants, privés au quotidien des droits fondamentaux (se loger, vivre en sécurité, se former, se cultiver, s'exprimer, participer à la vie de la cité).

Chaque année, la journée du 17 octobre nous rappelle que la pauvreté et l'exclusion ne sont pas une fatalité et que les vaincre n'est pas un geste de charité mais un acte de justice.
Notre société est riche et le fait qu'il subsiste des pauvres est un échec collectif, et chacun devrait se sentir concerné .

A Vénissieux, nous connaissons particulièrement des situations de familles fragiles, qui se heurtent à toutes les difficultés possibles générées par l'extrême pauvreté.

Sur le terrain, la ville œuvre déjà en faveur d'une plus grande justice à travers ses différentes politiques. Au-delà de la nécessaire indignation, il est de notre devoir de proposer des actions concrètes et efficaces dans les domaines de l'éducation, de la culture, de la santé, de l'accès aux loisirs, aux vacances pour réussir l'insertion sociale de toutes les familles.

Fidèle à sa tradition, la Ville soutient également de nombreuses associations locales, qui luttent pour une réelle solidarité au quotidien.

Aussi les élus de Vénissieux sont-ils particulièrement sensibles à cet objectif de mobilisation des consciences à l'échelle internationale pour signifier que la misère peut être vaincue.

En 2009, la 23ème journée mondiale du refus de la misère coïncide avec le 20ème anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant, ce qui permet de souligner que les enfants sont souvent les premières victimes de ce fléau.

Depuis douze ans, Vénissieux mène chaque année en novembre une semaine de manifestations sur le thème des droits de l'enfant. Le programme comprend un forum d'expression des enfants au sein de la salle du conseil municipal.

Pour cette édition 2009, la Ville organisera un forum "paroles d'enfants" spécifique visant à favoriser leur expression sur la grande pauvreté.

Le Conseil Municipal,
Le rapport de Madame Le Maire, entendu,
Vu l'avis du Bureau municipal du ,
Après en avoir délibéré,
A la majorité,

- décide de l'engagement de la Ville, en lien avec la journée du 17 octobre, à oeuvrer à l'expression des parents et des enfants en grande précarité, pour leur permettre de témoigner qu'une humanité sans pauvreté peut se construire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour expédition certifiée conforme

Pour le Maire,
L'Adjoint,